Nora MEBAREK

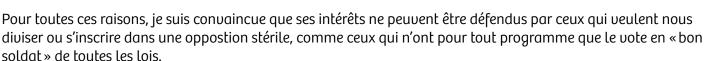
Suppléant Bastien ARFI

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Les 11 et 18 juin prochains, nous élirons le Député qui nous représentera à Paris, à l'Assemblée nationale.

Député de la Nation, ce représentant portera aussi les intérêts de toute notre 16° circonscription: terre urbaine et rurale à la fois, terre de talents, de cultures, de patrimoines, de paysages, de traditions mais aussi d'innovations, de richesses et de singularités, qui façonnent notre si belle Provence.

Comme vous, j'aime cette terre qui me rend fière. Cette terre où je suis née, où j'ai grandi, où j'ai fondé ma famille, élevé mes enfants, où je travaille.



Pour ma part, je ne serai pas la Députée d'un parti ou d'un dogme, mais la Députée d'un peuple dont je porterai la voix avec pugnacité et détermination pour défendre l'intérêt général, grâce à l'installation d'un « parlement local », conseil de circonscription, avec lequel je prendrai mes décisions.

Je serai en cela aussi accompagnée de Bastien ARFI, jeune entrepreneur de Miramas, qui mettra toute son énergie et ses compétences au service de nos intérêts locaux, en jouant un véritable rôle d'animateur du territoire.

Je défendrai nos libertés face à une économie globalisée qui tend à les gommer et menace notre agriculture, notre industrie, nos emplois, notre culture.

Je lutterai contre les écarts exorbitants de richesse, les injustices que subissent les plus fragiles d'entre nous, et qui nourrissent le sentiment de révolte chez les salariés, les ouvriers, les retraités, demandeurs d'emplois sacrifiés sur l'autel de la financiarisation de l'économie.

Je serai la Députée qui fera de la transition écologique et énergétique une priorité pour notre santé, nos enfants, nos emplois, notre pouvoir d'achat, nos ressources naturelles, et notre souveraineté nationale.

Je serai la Députée qui, avec les élus locaux, les entrepreneurs, les bénévoles associatifs, les citoyens, portera à l'Assemblée nationale la parole libre et souveraine d'un territoire qui a toujours su affirmer ses différences et se faire respecter.

Je sais pouvoir rassembler les forces vives de notre territoire et les élus locaux pour défendre un Pays d'Arles indépendant et non soumis à la Métropole marseillaise, quand adviendra la disparition annoncée des départements.

Mon engagement citoyen, puis électif au sein de la commune d'Arles et de la Communauté d'agglomération est connu de beaucoup et reconnu par les maires de notre circonscription comme de nos partenaires politiques.

Tous savent que c'est avec la même détermination, la même pugnacité, la même rigueur mais aussi la même qualité d'écoute et la même bienveillance, que je défendrai à l'Assemblée nationale notre terre et tous ceux qui la font vivre.

Pour que résonne à Arles, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à Saint-Martin-de-Crau, Tarascon, Boulbon, Saint-Pierrede-Mézoargues, Fontvieille, Saint-Etienne-du-Grès, Mas-Blanc-des-Alpilles, Istres Nord et Miramas, notre devise Lebasek républicaine, Liberté, Égalité, Fraternité,

Je porterai votre voix!

Nora MEBAREK

Suppléant **Bastien ARFI**

Quelques propositions pour

porter votre voix!

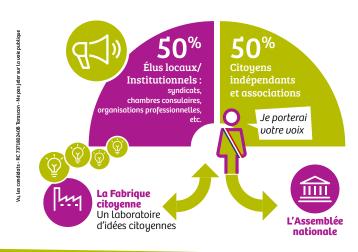
POUR UN PAYS D'ARLES INDÉPENDANT ET RECONNU PAR L'ÉTAT

Le gouvernement souhaite la disparition des départements. Si nous laissons se faire les choses, nous serons avalés par la Métropole marseillaise.

- Je m'engage à défendre nos intercommunalités rassemblées au sein du « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural » contre une intégration forcée dans la Métropole marseillaise.
- En cas de disparition du département, je m'engage à défendre un Pays d'Arles autonome et non soumis à la Métropole marseillaise.

POUR LA CRÉATION D'UN CONSEIL DE CIRCONSCRIPTION, VÉRITABLE PARLEMENT LOCAL

C'est avec vous et devant vous, que je porterai, amenderai et voterai ou non, les lois



POUR DES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES ET EFFICACES

Un service public qui disparaît, c'est un lien de proximité qui se brise. Je propose :

- de garantir l'accès à tous aux services publics en zone urbaine comme rurale grâce au déploiement de Maisons des services publics.
- de défendre un accès à l'éducation, à la sécurité (création d'un commissariat de plein exercice à Miramas) et de lutter intensivement contre les déserts médicaux avec la poursuite de l'implantation des maisons de santé, comme aux Saintes-Mariesde-la-Mer ainsi que le maintien des moyens pour les hôpitaux d'Arles et de Tarascon.

POUR LA RECONNAISSANCE D'UN STATUT DU BÉNÉVOLE ASSOCIATIF

Le secteur associatif est essentiel à la vie collective de notre territoire. Il comprend des milliers de bénévoles qui participent à la cohésion sociale, la solidarité et au dynamisme de la circonscription.

 Je propose la création d'un compte « engagement citoyen » qui permet de recenser les activités bénévoles et volontaires. Certaines peuvent ouvrir des droits à la formation sur le compte personnel de formation. D'autres, des jours de congés pour faciliter l'engagement associatif.

